

### Accès des A.E. et CH.E au corps des certifiés

### Plan d'intégration (décret 89)

DISCIPLINE DE RECRUTEMENT  DISCIPLINE POSTULÉE  FONCTION EXERCÉE (1)

|                |                   |  |
|----------------|-------------------|--|
| Sexe<br>H ou F | Date de naissance | NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales |
|----------------|-------------------|--|

Prénoms ..... Nom de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal  Commune .....

N° de téléphone personnel  Courriel .....

N° de téléphone mobile  En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat, si ce service est mis en place par le SNES.

Établissement d'exercice (pour TZR, établissement de rattachement) : .....

.....

.....

..... [CODE]

Pas de conditions de titres, ni d'âge

Justifier de **5 ans de services publics** au 1/10/2009

ÉCHELON au 31/08/2008

10 points par échelon ; barème

• AVEZ-VOUS POSTULÉ POUR LA PROMOTION DÉCRET 72 ?  OUI  NON (2)

• À QUELLE CANDIDATURE DONNEZ-VOUS PRIORITÉ ?  DÉCRET 89  DÉCRET 72 (2)

(1) Enseignement / documentation / éducation. (2) Entourez la réponse choisie.

|   |
|---|
| N° SNES<br>(voir carte syndicale)             |
| .....   |
| Cotisation remise<br>le ..... / ..... / ..... |
| Académie : .....                              |
| Nom(s) figurant sur la carte                  |
| .....   |
| .....   |
| .....   |

#### IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Date : ..... Signature : .....

À REMPLIR AVEC PRÉCISION